

ILE ROUSSEAU

Réaménagement de l'île

Rénovation du pavillon

Création d'un pavillon d'information
temporaire



© Ville de Genève

**DOSSIER
DE PRESSE**

ILE ROUSSEAU

Historique

L'aménagement de l'île Rousseau date de 1834-35. L'ancien bastion défensif, surnommé jusqu'alors « Ile des Barques », est transformé en promenade publique par les autorités. Aucune construction n'y est admise car le lieu est considéré comme trop petit. Seule une statue en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau, réalisée par le sculpteur James Pradier, est inaugurée en 1835 et donne son nom à l'île. La promenade connaît très vite un grand succès.

Le 30 décembre 1921, l'île Rousseau est classée monument historique par le Conseil d'Etat. Elle est également protégée par le plan de site de la Rade.

Réaménagement de l'île Rousseau

Pour marquer le 300e anniversaire du philosophe, la Ville de Genève a rénové et repensé l'île Rousseau.

L'objectif du projet était double : faire de l'île un lieu plus accueillant pour les visiteurs tout en respectant l'histoire du lieu. Le bureau d'études du Service des espaces verts de la ville (SEVE), qui a piloté le projet, a travaillé en collaboration étroite avec l'Unité de conservation du patrimoine architectural. La statue de Jean-Jacques Rousseau a été restaurée dans des ateliers spécialisés à Fleurier (NE). Elle a été retournée selon son orientation d'origine et regarde maintenant vers la ville et non plus vers le lac.

Une ombre bienvenue est apportée par huit nouveaux peupliers. Remplaçant les arbres malades abattus en 2010, ils rappellent « l'isle des Peupliers » du domaine d'Ermenonville, lieu choisi par Rousseau pour recevoir sa dépouille mortelle et où se trouve la stèle du philosophe. La partie ouest de l'île, plus éloignée du pont du Mont-Blanc et de ses nuisances, a été mise en valeur. Elle propose dorénavant aux promeneurs, qu'ils soient solitaires ou accompagnés, un coup d'œil inédit sur la ville et le Rhône. Un muret-banc en pierre naturelle long de 70 mètres a été construit.

Les canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales ont été refaites et un éclairage à faible consommation a été posé sur l'île. Le revêtement en gravier, induit par des considérations historiques et esthétiques, est suffisamment dense pour permettre la circulation des poussettes et des fauteuils roulants.

Rénovation du pavillon

Le pavillon de l'île Rousseau a retrouvé sa silhouette initiale.

En 1852, le Conseil administratif autorise l'exploitation sur l'île d'un pavillon de style chinois pour un débit de rafraîchissements. En 1911-1912, la promenade est améliorée. C'est alors que le kiosque est remanié à l'occasion du bicentenaire de Rousseau, célébré les 29 et 30 juin 1912. Il prend alors une forme plus classique d'un kiosque octogonal avec des colonnes et une toiture arrondie.

Le pavillon devient restaurant et subit de nombreuses modifications, transformations et ajouts au fil du temps. En 2004, en raison de la vétusté des installations, le Conseil administratif décide mettre un terme à l'exploitation du restaurant de l'île Rousseau pour revenir à un programme d'occupation plus modeste et saisonnier.

Le projet de réaménagement du pavillon de l'île Rousseau a constitué la première étape du projet de restructuration de l'ensemble du lieu. Il a visé à simplifier et à homogénéiser les différents éléments et fonctions afin de rendre à l'île sa qualité d'espace public.

Les diverses extensions du pavillon ont été démolies. L'enveloppe a été restaurée. Le plan octogonal a été remis en état et ses huit faces ont été vitrées. Le pavillon a recouvert ainsi sa volumétrie de 1912. Le rez-de-chaussée est à nouveau accessible par deux entrées. Il a été aménagé d'un comptoir équipé pour une nouvelle affectation de tea room et vente à l'emporter. Le rez inférieur est accessible par un nouvel escalier extérieur. Le sous-sol abrite un WC pour la clientèle et des dépôts.

Un soin tout particulier a été porté aux détails de menuiserie et à l'éclairage intérieur afin de retrouver et souligner la plus grande transparence possible de cet objet délicat et rare.

Il accueillera ses premiers clients dès le printemps prochain.

Création d'un pavillon d'information temporaire

Le pavillon d'information installé sur l'île Rousseau sera opérationnel durant toute cette année commémorative.

Il permettra la tenue des cérémonies d'inauguration et de clôture de la manifestation *2012 Rousseau pour tous* ainsi que de différents événements qui se dérouleront sur le site.

Durant cette année 2012, l'île sera un lieu de passage pour différentes promenades et sera utilisée à des fins de médiation. Le pavillon permettra donc d'accueillir des conférenciers et leurs publics. Il fonctionnera dans ce contexte comme un forum, un lieu d'échanges et de rencontres pour tous les Genevois et visiteurs de notre ville.

Mais le pavillon servira principalement de relais d'information sur la manifestation *2012 Rousseau pour tous*. Il proposera les programmes saisonniers et annuels des différents événements, permettra la visualisation sur écrans ou bâches rétro éclairées de courts-métrages, d'interviews ou d'animations graphiques sur la vie de Jean-Jacques Rousseau.

Ce pavillon d'information fonctionnera ainsi comme un « phare » central, donnant le pouls de la manifestation et fédérant tous les événements.

Un phare visible mais intégré au paysage

Le pavillon s'intègre de manière subtile et respectueuse à l'île récemment réaménagée et à ses arbres majestueux. Des mâts polychromes disposés sur la passerelle d'accès incitent les piétons à rejoindre l'île.

Tranchant avec la géométrie angulaire du bastion, la plateforme ovale du pavillon en lames d'épicéa soutient un couvert composé d'une série d'arceaux d'acier galvanisé et d'une couverture translucide en polycarbonate. Un solivage, qui se densifie graduellement vers le sud, soutient la couverture et protège les visiteurs du soleil.

Ce pavillon très ouvert assure une circulation fluide de l'intérieur à l'extérieur pour tous les publics et permet une vision optimale des modules d'exposition et de diffusion disposés sous la couverture, à l'abri des nuisances climatiques et sonores.

Des courts-métrages et des visuels graphiques animent l'espace et commentent la naissance et le destin du grand écrivain, philosophe et musicien genevois. La nuit, quatre

écrans diffusent des animations chromatiques, transformant le pavillon en un phare à l'éclairage subtil.

Le pavillon a été conçu en prenant en compte les principes du développement durable, notamment par le choix d'essences locales, la volonté de l'utiliser ultérieurement dans le cadre d'autres manifestations de la Ville de Genève et le recyclage de certains éléments. Les éléments spécifiques développés pour la signalétique seront conservés par la suite et pérennisés comme certains équipements symboliques, telles les chaises libres qui seront utilisées à la belle saison et permettront de conserver une trace de l'événement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Budget

aménagement :	Frs 1 789 000.-
pavillon :	Frs 626 200.-
pavillon d'information provisoire :	Frs 686 000.-

Chronologie

29 mars 2006	Octroi de l'autorisation de construire pour le pavillon
28 février 2010	Vote du crédit de rénovation du pavillon par le Conseil municipal
28 avril 2010	Vote du crédit de construction du pavillon d'information temporaire par le Conseil municipal
Janvier 2011	Début des travaux de rénovation du pavillon
16 février 2011	Vote du crédit de réaménagement de l'île par le Conseil municipal
29 mars 2011	Octroi de l'autorisation de construire pour l'île
22 août 2011	Début des travaux de réaménagement de l'île
9 décembre 2011	Fin des travaux
19 janvier 2012	Inauguration

Mandataires

Aménagement de l'île

Ingénieurs civils :
EDMS SA
Arboriste conseil :
Les artisans de l'arbre

Pavillon

Architecte :
Christian Geissbuhler
Ingénieur civil :
Urner & associés SA

Pavillon d'information temporaire

Architecture et design :
Fabrizio Ravetti et Alexandre Comby / Assemblage collectif d'arts appliqués
Graphisme :
Jean-Marc Humm / La Fonderie

Pilotage

Ville de Genève :

Service des espaces verts :
Daniel Oertli, chef de service
Olivier Robert, adjoint de direction
Patrick Muller, architecte-paysagiste

Service des bâtiments :
Philippe Meylan, chef de service
Céline Douadi, architecte

Service de l'aménagement urbain et de la mobilité :
Marie-Hélène Giraud, cheffe de service
Claude Brulhart, designer
Florence Colace, architecte-éclairagiste
Olivier Candolfi, ingénieur en éclairage public

Unité conservation du patrimoine architectural :
Philippe Beuchat, conseiller en conservation

Service du génie civil :
Jean-Jacques Mégevand, adjoint de direction
Bertrand Roux, ingénieur
Sylvain Haldi, ingénieur

Service de l'énergie :
Valérie Cerda, cheffe de service
Jérôme Banach, ingénieur électricien
Thierry Viglino, ingénieur sanitaire

CONTACTS PRESSE

Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève

Unité Information – communication
Mme Dominique Wiedmer Graf
Déléguée à l'information et à la communication
T 022 418 20 53 ; dominique.wiedmer-graf@ville-ge.ch

Département de l'environnement urbain et de la sécurité de la Ville de Genève

Mme Caroline Widmer
Conseillère de direction
T 022 418 24 82 ; caroline.widmer@ville-ge.ch

M. Cédric Waelti
Délégué à l'information et à la communication
Service des espaces verts
T 022 418 50 52 ; cedric.waelti@ville-ge.ch